

# Les élections cantonales du 4 juin 1961

## CANDIDATURE T. MERLE

### REUNIONS PUBLIQUES

#### CITE S.N.C.F.

BAR-TABACS COLOMBANI  
LUNDI 29 MAI 18 h. 30

avec  
Toussaint MERLE  
Maire - Candidat

#### LES SABLETTES

BAR VIDAL  
MARDI 30 MAI A 18 h. 30

avec  
Toussaint MERLE  
Maire - Candidat

#### REUNION RESERVEE

##### AUX FEMMES

MERCREDI 31 MAI A 15 h. 30  
SALLE DES COMMISSIONS

HOTEL DE VILLE  
avec  
Toussaint MERLE  
Maire - Candidat

#### PYROTECHNIE

MERCREDI 31 MAI A 18 h. 30  
BAR HIPPIQUE

avec  
Philippe GIOVANNINI  
1er Adjoint au Maire

## Réunion enthousiaste à l'Hôtel de Ville avec Jean Bartolini et Toussaint Merle

Les Seynois gardent toujours une profonde sympathie pour celui qui, grâce à leurs suffrages, fut le premier député communiste du Var. Aussi ils étaient venus nombreux dans la salle des fêtes mercredi soir pour entendre Jean BARTOLINI, député honoraire, qui serait toujours député actif sans cette loi électorale bâtarde qui ne donne que 10 députés au Parti ayant obtenu le plus de voix en France alors que l'U.N.R. avec 500.000 voix de moins en obtient 180.

Avec la vigueur et le dynamisme que nous lui connaissons Jean BARTOLINI dénonça la politique néfaste de l'U.N.R. par des faits et des chiffres, et, avec fermeté posa la question : à savoir si le canton de La Seyne allait faire confiance aux Bayle-Clément ou autres Cachon qui soutiennent la politique des monopoles ou au

candidat communiste qui lutte auprès des travailleurs.

« Les milliardaires ne votent pas communistes », s'écrivit-il, aux travailleurs de savoir accomplir leur devoir de classe. »

Répondant aux adversaires qui mettent toujours en avant l'administration, il donna une comparaison entre Toulon et La Seyne.

A Toulon la taxe sur le nettoiement est au maximum, 150 % alors qu'à La Seyne elle est à 25 %, celle sur l'assainissement à 90 %, à La Seyne 20 %. A Toulon pas de crèche, pas de centre médico social, pas d'école de plein air, etc...

La comparaison est plus qu'édifiante.

En conclusion Jean BARTOLINI lance un vibrant appel aux électeurs en disant que La Seyne ville d'avant-garde, fidèle à la mémoire de Gabriel Péri, de F. Cresp, J. Casanova, B. Ivaldi, E. Armando, etc., ne sera pas souillée par la réaction et enverra T. MERLE siéger au Conseil Général dès le 1er tour.

T. MERLE lui succède et montre la collusion existant entre les candidats gaullistes et S.F.I.O. et explique comment la majorité S.F.I.O.-U.N.R. administre le département. Il rappelle la catastrophe de Malpasset, les subventions accordées par la majorité S.F.I.O.-U.N.R. à des organisations fantômes comme les 100.000 frs pour les jeunesses syndicalistes F.O. et le refus d'une subvention à l'école de plein air de La Seyne.

T. MERLE, après avoir indiqué que 41 comités de soutien représentant quelque 2.000 adhésions sont déjà créés dans le canton, appelle les électeurs à mettre en échec la combinaison électorale Clément-Bayle dès le 1er tour. La réunion se termine dans un enthousiasme de bon aloi laissant entendre que le succès ne peut échapper au candidat du Parti Communiste.

X X X

Au début de cette réunion un médaillé militaire se souvenant du bon accueil qui a été fait au congrès des Médaillés tenu à l'Hôtel de Ville a remis 500 frs à M. Ph. Giovanni, pour le succès de la candidature Toussaint MERLE.

### Ste-ANNE D'EVENOS

#### FETE DES MERES

A l'occasion de la fête des Mères, les membres de l'Association Familiale sont priés de bien vouloir retirer le colis de friandises qui leur sera distribué dimanche 28 mai entre 10 h. et midi au Café « Magnan ».

Profitant de cette circonstance le trésorier de l'association invite les adhérents à régler leur cotisation de l'année 1961, qui est fixée à 2 N.F.

## TROIS CANDIDATS QUI SE PARTAGENT LA BESOGNE... UN CANDIDAT QUI VA VERS LA POPULATION COMME AU PONT-DE-FABRE AUJOURD'HUI

M. Cachon se tait ! Aurait-il retiré sa candidature ?

M. Bayle, l'U.N.R., va de groupe en groupe, à La Seyne. Abordant des gens, essayant de se mêler à des conversations... même que mercredi matin il s'est fait ironiquement remettre à sa place... Mais au fait que M. Bayle est-il à son parti, à la Mairie de Toulon ? Il est vrai que c'est là l'affaire du maire U.N.R. de la ville voisine.

Quant à M. Clément, le candidat S.F.I.O., il continue à rêver à l'éventuel second tour ! Et à la possibilité de réaliser le vœu du « Méridional » et de M. Chainas : devenir « l'unique » candidat contre « l'adversaire commun ». Ce qui ne manque pas d'inquiéter les socialistes et les laïques du canton.

Cependant que les militants communistes continuent, au porte à porte, d'atelier en atelier, à discuter avec les électeurs, à développer leurs arguments, à constituer les comités de soutien et de parrainage qui sont le gage de la victoire. Ainsi, aujourd'hui le comité du Pont-de-Fabre-Touffany :

Mme Josette Vincent, adjointe au maire — M. Camille Lutto, conseiller municipal. — M. Louis Meunier, conseiller municipal. — M. Paul Maurice, conseiller municipal. — M. Lucien Lesage, docteur. — Mme Jeanine Lesage. —

Mme Mathilde Méty — Mme et M. Maurice Massola. — M. Paesani — M. Joseph Bessone — M. Pierre Rieux. — M. Maurice Fabre — M. Aimé Portal. — M. Pierre Dutto. — M. Michel Dutto — Mme Louise Vincent. — Mme Maryse Paul — M. et Mme Laurent Girino. — M. Maurice Menut. — Mme et M. Louis Meunier — M. Célestin Laugier. — M. et Mme Léon Mary.

Mme Colombon — M. Marius Rey. — M. Antoine Ceschel. — Mme Stéphanini — M. et Mme Cantalupo. — M. Damilano Antoine. — M. Blachère Alexandre — M. Costa. — Mme Vve Pizani — Mme et M. Damiano Joseph — M. Alexandre Rieux — M. Colomp Louis — M. Novelli Eugène — M. et Mme Novelli Paul — M. et Mme Tosini Mario — M. et Mme Banti. — M. et Mme Masselo — M. et Mme Bozzi — M. et Mme Ghoux — M. Vitti — M. Lendon Henri — M. Dimo — Mlle Nocéra Lucie — M. et Mme Marapetti Georges.

Et chaque jour apporte cette confirmation qui trouble et torture nos adversaires : tout sera fini au 1er tour, le 4 juin. Ce jour-là, s'envolent les espoirs « communs » du S.F.I.O. Clément de l'U.N.R. Bayle et de leur parrain attendri, M. Chainas.

Le Comité Electoral.